

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL**

Nombre de conseillers	
• en exercice	10
• présents	8
• votants	8
• absents	2
• exclus	0

De la commune de Baulay

Séance du 30 mars 2018 à 20 heures 30

Date de convocation :
23 mars 2018

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de :

Date d'affichage :
10 avril 2018

Objet
Vote du Budget Primitif
2018
COMMUNE

M. GERARD Frédéric, Maire,

Étaient présents :

ROUSSEL, BAUDOUIN, CARD, ANTOINE, BAQUET, LEPASTOUREL, VARENNE;

Absents : MARTIN, SIMON.

Secrétaire de séance :

Mme LEPASTOUREL Caroline

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'adopter le Budget Primitif de la Commune pour l'exercice 2018, tel que décrit dans le document annexé et conformément aux tableaux ci-dessous :

FONCTIONNEMENT :		
	DEPENSES	RECETTES
Opérations réelles	329 002,00 €	194476,00 €
Opérations d'ordre	0	0
Résultat reporté :		210823,00 €
TOTAL :	329 002,00 €	405 299,00 €

INVESTISSEMENT :		
	DEPENSES	RECETTES
Opérations réelles :	178380,00 €	192909,00 €
Opérations d'ordre :	0	0
RAR	14529,00 €	
TOTAL :	192 909,00 €	192909,00 €

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Acte rendu exécutoire après le dépôt en Préfecture le .
Publié ou notifié le 10 avril 2018.

Fait à Baulay, le 03 septembre 2018

Le Maire

A handwritten signature in black ink is written over a circular blue official stamp. The stamp contains the text "MAIRIE DE BAULAY" at the top and "Nièvre" at the bottom, with a central emblem. The signature is a cursive script that starts with a large loop and ends with a long horizontal stroke.